canton de vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Rue St-Martin 26
1014 Lausanne

Plan d'études cantonal – Culture générale (PECant)

Formation professionnelle initiale, voie AFP – Canton de Vaud

Version du 31.08.2026

Table des matières

1. Guide de lecture ... 3
1.1. À qui s'adresse ce plan d'études ... 3
1.2. Comment utiliser ce document en tant qu'enseignant ... 3
1.3. Prescription / Liberté pédagogique ... 3
1.4. Schéma global de la culture générale ... 3
2. Finalités et cadre de la culture générale ... 4
2.1. Bases légales et documents de référence ... 4
2.2. Finalités de la culture générale ... 4
2.3. Principes pédagogiques directeurs ... 4
2.4. Articulation avec la formation professionnelle et le profil de qualification ... 5
3. Compétences de la culture générale ... 5
3.1. Compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie ... 5
3.2. Les domaines Société et Langue et Communication ... 6
4. Logique pédagogique de la culture générale ... 7
4.1. Organisation par thèmes ... 7
4.2. Idées directrices ... 7
4.3. Contextes de vie ... 7
4.4. Tâches authentiques ... 7
4.5. Mise en situation et sens des apprentissages ... 8
4.6. Alignement curriculaire ... 8
4.7. Progression spiralaire des apprentissages ... 8
4.8. Adaptation selon la durée de la formation ... 9
5. Organisation de la formation ... 10
6. Évaluation en culture générale ... 11
6.1. Principes généraux ... 11
6.2. Fonction pédagogique de l'évaluation ... 11
6.3. Tableau de synthèse ... 13
7. Mise en œuvre pédagogique ... 15
7.1. Planification des séquences ... 15
7.2. Différenciation pédagogique ... 15

7.3. Collaboration interdisciplinaire 15
7.4. Ressources didactiques 15
8. Assurance qualité 15
8.1. Uniformisation cantonale 15
8.2. Suivi des évaluations 16
8.3. Actualisation du plan d'études 16
9. Dispositions particulières 16
9.1. Cas de dispense 16
9.2. Répétition du domaine de qualification 16
9.3. Plagiat et usage de l'intelligence artificielle 16
10. Thèmes cantonaux par année de formation 17
11. Première année de formation AFP 19
12. Feuille de route Langue et Communication 33
13. Annexes 38

Le présent Plan d'études cantonal (PECant) fixe le cadre de mise en œuvre de l'enseignement de la culture générale (CG) dans la formation professionnelle initiale (FPI) du canton de Vaud afin d'en assurer une application normative et pédagogique cohérente. Il met en œuvre l'Ordonnance du SEFRI (2025) concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la FPI, ainsi que le Plan d'études cadre fédéral (PEC 2025), dans le respect des dispositions transitoires et de l'exigence d'uniformité cantonale. Il entre en vigueur le 1er janvier 2026.

Le PECant structure, pour la voie AFP de la formation professionnelle initiale du canton, le développement progressif des compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que des compétences spécifiques aux domaines Langue et Communication et Société.

L'utilisation du masculin dans ce document est employée dans un souci de simplification et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

1. Guide de lecture

1.1. À qui s'adresse ce plan d'études

Le présent Plan d'études cantonal (ci-après PECant) s'adresse aux enseignants de culture générale de la formation professionnelle initiale, aux directions d'établissement, aux responsables de filière ainsi qu'aux experts aux examens.

1.2. Comment utiliser ce document en tant qu'enseignant

Ce PECant constitue un document de référence pour la planification de l'enseignement, la mise en œuvre pédagogique et l'évaluation de la culture générale dans les formations AFP.

1.3. Prescription / Liberté pédagogique

Les compétences, les exigences d'évaluation relèvent des prescriptions. Les approches pédagogiques et les modalités didactiques relèvent de la liberté pédagogique dans le respect du cadre fixé.

1.4. Schéma global de la culture générale

La culture générale dans la formation professionnelle initiale repose sur une articulation cohérente entre compétences, thèmes d'enseignement et évaluation.

Au cœur du dispositif figurent les douze compétences clés utiles à l'apprentissage tout au long de la vie, définies dans le Plan d'études cadre (PEC). Elles constituent le socle commun de la culture générale et sont mobilisées de manière transversale tout au long de la formation.

L'enseignement est organisé autour de thèmes d'enseignement ancrés dans des contextes de vie personnels, sociaux ou professionnels. Chaque thème est structuré par une idée directrice et permet de mobiliser simultanément des compétences du domaine Société, du domaine Langue et Communication, ainsi que des compétences clés.

L'évaluation constitue un élément indissociable de ce dispositif. Elle vise à apprécier la capacité des personnes en formation à mobiliser leurs compétences dans des situations complexes et significatives à travers des évaluations formatives et certificatives, le travail final et, selon la voie de formation, l'examen final.

Ainsi, la culture générale se construit dans une logique intégrée et progressive où compétences, thèmes et évaluation participent conjointement au développement de l'autonomie, de l'esprit critique et de la capacité d'agir des personnes en formation.

2. Finalités et cadre de la culture générale

2.1. Bases légales et documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr ; RS 412.10).
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr ; RS 412.101).
- Ordonnance du SEFRI du 9 avril 2025 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).
- Plan d'études cadre (PEC) du 9 avril 2025.
- Manuel national pour l'élaboration des plans d'études école (HEFP / HEP, 2025).
- Références cantonales complémentaires.

2.2. Finalités de la culture générale

En vertu de l'art. 15 al. 2 let. b à d LFPr, la culture générale vise le développement de compétences permettant aux personnes en formation de s'orienter dans la vie sur le plan personnel ainsi que dans la société, et de relever des défis tant privés que professionnels.

Elle favorise notamment :

a) le développement de la personnalité ;
b) le développement d'une pensée critique et analytique ;
c) le développement des compétences linguistiques et communicatives ;
d) le développement des compétences pertinentes pour la gestion du parcours professionnel et l'apprentissage tout au long de la vie ;
e) le développement des compétences numériques ;
f) l'acquisition des connaissances et des aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles permettant de contribuer au développement durable.

La culture générale contribue en outre à la concrétisation de l'égalité des chances entre toutes les personnes en formation.

2.3. Principes pédagogiques directeurs

L'enseignement de la culture générale repose sur cinq principes.

2.3.1. L'approche par compétences

Les personnes en formation mobilisent de manière intégrée savoirs, aptitudes et attitudes dans des situations significatives de la vie personnelle, sociale ou professionnelle.

2.3.2. La tâche authentique

Les apprentissages s'organisent autour de tâches authentiques qui sont des situations complexes ancrées dans la vie réelle, débouchant sur un produit tangible. La tâche authentique est le point de départ de la planification, pas son aboutissement.

2.3.3. La complémentarité des deux domaines

Société et Langue et Communication se développent de manière indissociable, dans la mesure où comprendre un enjeu sociétal suppose de savoir l'analyser, l'exprimer et en débattre.

2.3.4. L’évaluation au service des apprentissages

L’évaluation formative et certificative constitue une composante essentielle du dispositif. L'évaluation formative accompagne la progression. L'évaluation certificative atteste la maîtrise des compétences.

2.3.5. Le lien avec la pratique professionnelle

Les apprentissages sont articulés avec la pratique professionnelle, de manière à renforcer la pertinence des contenus enseignés et à favoriser le transfert des compétences de la culture générale vers les situations rencontrées dans la formation et dans la vie professionnelle.

2.4. Articulation avec la formation professionnelle et le profil de qualification

La culture générale fait partie intégrante de la formation professionnelle initiale. Elle n'est pas un enseignement périphérique. Elle contribue directement à la qualification globale, à l'employabilité et au développement d'une identité professionnelle et citoyenne.

Articulée avec la formation spécifique, elle s'appuie sur des situations issues de la vie personnelle, sociale et professionnelle pour établir des liens concrets avec les réalités du monde du travail. Elle développe à la fois des compétences clés utiles à l’apprentissage tout au long de la vie et des compétences linguistiques et communicatives, deux dimensions indispensables à l’insertion professionnelle et à la participation citoyenne.

3. Compétences de la culture générale

3.1. Compétences clés utiles à l’apprentissage tout au long de la vie

Les douze compétences clés du PEC (pt 3, p. 6) sont mobilisées dans l’ensemble de la formation.

3.2.1 Faire la différence entre sources et contenus pertinents et non pertinents.

3.2.2 Se fixer des objectifs, les évaluer et adopter un comportement adaptatif.

3.2.3 Identifier, développer et mettre en œuvre des moyens de résolution de problèmes innovants, entrepreneuriaux et anticipatifs.

3.2.4 Travailler de manière efficace et ciblée au sein d’équipes diverses.

3.2.5 Identifier, comprendre et développer ses propres valeurs et convictions et y réfléchir de manière critique.

3.2.6 Justifier son point de vue et amener les autres à le partager.

3.2.7 Comprendre les différents points de vue et promouvoir la compréhension mutuelle.

3.2.8 Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables.

3.2.9 Penser de manière systémique afin d’agir de manière durable sur les plans social, écologique et économique.

3.2.10 Composer avec un environnement en constante évolution et s’y adapter.

3.2.11 Composer avec les ambiguïtés.

3.2.12 Participer aux processus sociétaux et exploiter les marges de manœuvre.

3.2. Les domaines Société et Langue et Communication

Ces compétences sont développées au travers de deux domaines complémentaires :

3.2.1. Le domaine « Société »

Le domaine Société comprend huit aspects complémentaires qui permettent une approche multidisciplinaire des problématiques de la vie personnelle, sociale ou professionnelle. Les compétences se développent par thèmes, en croisant les apports de plusieurs aspects et en s'appuyant sur les compétences clés et les compétences linguistiques et communicatives ; selon une progression spiralaire, elles sont reprises et approfondies à un niveau de complexité croissant tout au long de la formation.

Le domaine Société comprend les huit aspects suivants :

1. Éthique
2. Identité et socialisation
3. Culture
4. Écologie
5. Politique
6. Droit
7. Transformation technologique et numérique
8. Économie

3.2.2. Domaine Langue et Communication

Ce domaine s'inspire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), qui considère les personnes en formation comme des acteurs sociaux engagés dans l'accomplissement de tâches sociales, linguistiques et communicatives. Le développement des compétences dans ce domaine repose sur un enseignement thématique et une pédagogie active, en interaction avec le domaine « Société », les compétences clés et tenant compte de la transformation numérique de la société. L'enseignement de la culture générale est axé sur un travail à la fois par la langue (pour comprendre, produire, interagir) et sur la langue (normes, conventions, conscience linguistique) afin de développer de manière équilibrée les compétences de réception, de production et d'interaction en intégrant les types de discours, les conventions, les normes et la conscience de la langue.

3.2.2.1. Compétences linguistiques et communicatives

Les compétences portent sur la réception, la production et l'interaction à l'oral, à l'écrit et dans des formats multimodaux.

3.2.2.2. Feuilles de route Langue et Communication

Les feuilles de route indiquent, pour chaque année de programme, les compétences à mobiliser et à évaluer ainsi que la progression dans leur acquisition et leur développement.

4. Logique pédagogique de la culture générale

4.1. Organisation par thèmes

Un thème :

- est ancré dans la vie privée, sociale et professionnelle ;
- prend en compte le changement et l'actualité ;
- est orienté vers le présent et l'avenir ;
- contient une idée directrice ;
- définit les compétences ;
- définit les compétences clés ;
- contextualise les compétences pour le domaine de formation Société ;
- contextualise les compétences pour le domaine Langue et Communication ;
- montre, grâce à la contextualisation des compétences en matière de CG, comment mettre en œuvre un travail sur la langue pendant la moitié du temps d'apprentissage ;
- intègre rapidement et de manière flexible les évolutions récentes de l'actualité et du changement ;
- est introduit par une idée directrice ;
- est décliné en contextes de vie.

4.2. Idées directrices

Chaque thème est structuré par une idée directrice. Celle-ci ancre les apprentissages autour de problématiques significatives de la vie personnelle, sociale ou professionnelle et oriente le développement des compétences vers la capacité à comprendre, juger et agir dans le monde contemporain.

4.3. Contextes de vie

Les contextes de vie visent à situer les apprentissages dans des situations issues de la vie personnelle, sociale ou professionnelle permettant aux personnes en formation de mobiliser leurs compétences de manière significative en les ancrant dans des réalités qu'elles vivent ou vivront. Chaque contexte de vie correspond à une situation typique et significative — un défi, une décision, un problème concret à résoudre. Il délimite le champ dans lequel les compétences du thème sont mobilisées et évaluées.

4.4. Tâches authentiques

Une tâche authentique est une situation d'apprentissage ou d'évaluation ancrée dans la vie personnelle, sociale, professionnelle ou citoyenne, représentative de situations que les personnes en formation peuvent rencontrer dans le présent ou dans le futur. Elle est complexe, mobilise plusieurs compétences simultanément et débouche sur un produit tangible — blog vidéo, podcast, portfolio, étude de cas, tutoriel, dossier thématique, guide. Elle vise la mobilisation intégrée des savoirs, pas leur restitution.

La tâche authentique est le point de départ de la planification, pas son aboutissement. Définie en amont, elle permet d'aligner objectifs d'apprentissage, activités d'enseignement

et évaluation (*constructive alignment*). Elle évalue le comportement compétent comme une unité cohérente, et non comme une somme de fragments.

Sa conception et sa mise en œuvre incombent aux enseignants, dans le respect des compétences visées par le PECant. Le PEE peut proposer des exemples à titre indicatif.

Caractéristiques essentielles de la tâche authentique :

a) ancrée dans des contextes de vie réels ou plausibles ;
b) complexe, mobilisant plusieurs compétences et ressources ;
c) orientée vers une production, une décision ou une prise de position ;
d) ouverte à l'analyse des situations et à la confrontation de points de vue ;
e) pertinente pour le développement de la capacité d'agir dans des contextes sociaux, professionnels et citoyens.

4.5. Mise en situation et sens des apprentissages

Les tâches authentiques permettent de représenter des situations complexes de la réalité dans un cadre scolaire en s'appuyant sur l'attribution de rôles, de contextes ou de problématiques, afin de donner du sens aux apprentissages et d'impliquer les personnes en formation dans une démarche réflexive et orientée vers l'action. Dans cette perspective, l'apprentissage vise non pas la simple restitution du savoir, mais la mobilisation des savoirs dans des contextes significatifs, favorisant la compréhension, l'analyse, la prise de position et la capacité d'agir.

4.6. Alignement curriculaire

Il convient d'assurer une articulation cohérente entre les objectifs du thème, les critères d'évaluation et les contextes d'apprentissage. Il convient également de prévoir des adaptations locales (région, profession, durée de formation) afin de préserver l'équité et l'accessibilité des apprentissages.

4.7. Progression spiralaire des apprentissages

L'enseignement s'organise selon une progression spiralaire : les compétences sont reprises, développées et approfondies tout au long de la formation, dans des situations de complexité et d'autonomie croissantes.

Cette progression repose sur trois dimensions complémentaires :

- **se situer** — Identifier et décrire une situation, mobiliser ses expériences et ses représentations ;
- **analyser** — Mettre en relation, comparer des points de vue, développer une compréhension critique ;
- **agir** — Prendre position de manière argumentée et participer à des situations de la vie sociale, professionnelle et citoyenne.

Cette approche vise le renforcement progressif et l'élargissement continu des compétences tout au long de la formation.

4.8. Adaptation selon la durée de la formation

La mise en œuvre de la culture générale est adaptée à la durée et aux exigences des différentes voies de formation professionnelle initiale.

Voie	Priorité	Logique de progression
AFP (deux ans)	Compétences de base	Situations fortement contextualisées, orientées vers « se situer et agir fonctionnellement »

5. Organisation de la formation

	Formation en deux ans
Volume d'enseignement	120 périodes/an
Compétences clés	Au moins deux par thème
Aspects	Au moins deux par thème
Modes de communication	Au moins un par thème
Évaluation	Note d'expérience uniquement
Notes	Au moins trois notes SOC et trois notes LACO pour chacun des quatre semestres
Compétences spécifiques	Compétences de base, insertion rapide
Exigences linguistiques	Communication fonctionnelle
Lien avec l'environnement PSP	Fortement contextualisé

6. Évaluation en culture générale

6.1. Principes généraux

L'évaluation en culture générale s'inscrit dans une démarche globale visant à développer chez les personnes en formation la capacité à comprendre, juger et agir de manière réfléchie et responsable dans la société. Les évaluations des compétences dans la CG correspondent à l'approche de l'alignement curriculaire.

Autant que possible, chaque évaluation donne lieu à une appréciation distincte pour chacun des deux domaines Société et Langue et Communication. En règle générale, une évaluation donne donc lieu à deux notes. Le calcul de la note semestrielle est défini à l'art. 8 de l'Ordonnance.

L'évaluation ne porte pas uniquement sur l'acquisition de connaissances, mais sur la manière dont celles-ci sont mobilisées et utilisées dans des situations concrètes. Les objectifs d'apprentissage orientés vers les compétences, les activités d'enseignement-apprentissage et les situations d'évaluation sont harmonisés.

L'évaluation :

- clarifie les attentes en rendant les critères explicites et partagés ;
- accompagne la progression en donnant des retours sur les démarches et les apprentissages ;
- développe l'autonomie et la responsabilité des personnes en formation face à leurs apprentissages ;
- atteste de la maîtrise des compétences de manière fondée et traçable en s'appuyant sur des références et des critères partagés.

6.2. Fonction pédagogique de l'évaluation

6.2.1. Principes de l'évaluation

Validité
L'évaluation est en adéquation avec les compétences visées et les situations d'apprentissage.

Cohérence
Les situations d'évaluation sont alignées avec les activités d'apprentissage (alignement curriculaire).

Transparence
Les critères d'évaluation sont connus des personnes en formation.

Équité
Les conditions d'évaluation garantissent un traitement comparable pour toutes et tous.

Progression
L'évaluation prend en compte le développement des compétences sur la durée de la formation.

Portée de l’évaluation

- Compréhension et analyse d'une situation ou d'une problématique.
- Capacité d'analyse et de mise en relation.
- Prise de position argumentée.
- Qualité de la communication orale, écrite ou multimodale.

La mobilisation des compétences clés est évaluée de manière formative uniquement

6.3. Tableau de synthèse

Principe général	Les candidats démontrent l'acquisition des compétences clés, des compétences linguistiques et communicatives et des compétences spécifiques au domaine Société. En règle générale, toute évaluation porte, à pondération identique, sur les deux domaines d'apprentissage. Les évaluations correspondent à l'approche de l'alignement curriculaire : objectifs d'apprentissage, activités d'enseignement-apprentissage et évaluations sont harmonisés. Les compétences clés sont évaluées de manière formative uniquement.
Nombre minimum de notes exigé	Trois notes Société + trois notes Langue & Communication par semestre.
Note d'expérience	La note d'expérience CG correspond à la moyenne, arrondie à 0,0 ou 0,5, des notes semestrielles CG.
Note semestrielle	Une note par domaine à chaque semestre (SOC + LACO). La note semestrielle CG correspond à la moyenne, arrondie à 0,0 ou 0,5, des notes semestrielles des deux domaines, pondérées de manière identique.
Note du domaine de qualification	La note d'expérience « culture générale » uniquement, arrondie à une note entière ou à une demi-note. Ces notes doivent être considérées comme une partie importante de la procédure de qualification. La note CG doit représenter au moins 20% de la note globale de la procédure de qualification avec examen final (Ordonnance, art. 5 al. 3).

Formes des évaluations	Les évaluations sont orientées vers les compétences et couvrent, en règle générale, les deux domaines simultanément. Le Plan d'études école définit les formes retenues parmi les possibilités suivantes : production écrite argumentée, oral avec préparation, entretien sur portfolio. Ces formes peuvent s'inscrire dans le cadre d'une tâche authentique. Chaque évaluation peut être formative ou certificative selon sa fonction dans la progression des apprentissages.
Usage des grilles d'évaluation	Les grilles d'évaluation reposent sur des critères définis, partagés avec les apprentis et articulés aux compétences du thème. Elles donnent lieu à deux notes distinctes : une SOC, une LACO. Elles portent sur : • la compréhension et l'analyse d'une situation, • la qualité de l'argumentation, • la prise en compte de différents points de vue, • la qualité de la communication. Elles sont adaptables selon la voie de formation et la nature de la production, utilisables en direct durant l'évaluation, et explicitent les règles relatives à l'usage de l'IA ainsi que les attentes en matière de restitution orale de la démarche. Les grilles définissent ce qu'on évalue, pas comment on enseigne.
Intelligence artificielle	Le présent PECant se réfère au cadre d'usage de la DGEP, notamment en matière d'évaluations. Avant d'autoriser le recours à l'IA, l'enseignant s'assure que les personnes en formation ont été préalablement initiées à ces outils en cours, notamment au prompting, à la vérification des sources et à la lecture critique des résultats.

7. Mise en œuvre pédagogique

La mise en œuvre pédagogique s'inscrit dans le cadre du PEC et du PECant : compétences visées, situations d'apprentissage et évaluation sont alignées. Dans ce cadre, les enseignants adaptent leurs approches didactiques, le choix des tâches et l'organisation des séquences selon les contextes de formation et les besoins des personnes en formation. L'objectif est d'accompagner le développement par compétences et de maintenir l'autonomie pédagogique des enseignants, sans figer les pratiques ni réduire la créativité pédagogique.

7.1. Planification des séquences

Les enseignants planifient leurs séquences en cohérence avec les thèmes du PECant, les feuilles de route LACO, les exigences liées à la voie de formation et la progression spiralaire des apprentissages. L'articulation entre les domaines Société et Langue et Communication est assurée à l'intérieur de chaque thème.

Les compétences sont reprises et approfondies tout au long de la formation, à un niveau de complexité et d'autonomie croissants ; elles se construisent par strates successives, à travers des situations de plus en plus exigeantes.

7.2. Différenciation pédagogique

Les enseignants adaptent les situations d'apprentissage, les supports et les modalités de travail aux besoins des personnes en formation, dans le respect des compétences visées par le PECant, afin de favoriser l'engagement, la participation et la progression de tous vers l'atteinte des compétences visées.

7.3. Collaboration interdisciplinaire

La cohérence des apprentissages repose sur la collaboration interdisciplinaire entre enseignants, en particulier entre les domaines Société et Langue et Communication, au sein de l'équipe CG d'abord, avec les autres composantes de la formation ensuite.

7.4. Ressources didactiques

Les enseignants choisissent librement leurs ressources — documents authentiques, supports numériques, médias — en lien avec les thèmes du PECant et l'actualité.

8. Assurance qualité

L'assurance qualité vise à garantir une mise en œuvre cohérente, équitable et conforme du Plan d'études cantonal de culture générale dans l'ensemble des établissements de formation. Elle s'inscrit dans le respect du Plan d'études cadre fédéral (PEC) et des dispositions cantonales en vigueur.

8.1. Uniformisation cantonale

L'uniformisation cantonale a pour objectif d'assurer une application uniforme des exigences de la culture générale à l'échelle du canton. Elle garantit la comparabilité des résultats entre établissements, sans réduire la liberté pédagogique.

8.2. Suivi des évaluations

Les équipes pédagogiques analysent régulièrement leurs pratiques d'évaluation, documentent leurs décisions et échangent régulièrement. Ce suivi contribue à identifier les écarts constatés, à garantir l'équité entre établissements et la traçabilité des évaluations certificatives.

8.3. Actualisation du plan d'études

Selon l'ordonnance, le Plan d'études cantonal de culture générale fait l'objet, de la part du Canton, d'un examen périodique, mais au moins tous les sept ans afin de tenir compte des évolutions du cadre fédéral, des transformations sociales, économiques, culturelles et technologiques, ainsi que des retours issus de la pratique pédagogique.

9. Dispositions particulières

9.1. Cas de dispense

Conformément à l'article 14 de l'Ordonnance, sont dispensées de l'enseignement de la culture générale les personnes :

a) qui ont achevé une formation professionnelle initiale et suivent une deuxième formation professionnelle initiale du même niveau que la première ;
b) qui ont suivi l'enseignement menant à la maturité professionnelle jusqu'à la fin de l'avant-dernier semestre de la formation professionnelle initiale.

Le Canton statue sur les autres cas de dispense.

Les dispenses font l'objet d'une remarque dans le bulletin de notes

9.2. Répétition du domaine de qualification

9.2.1. Répétition de l'année scolaire

Lorsque la personne en formation répète l'année scolaire, les modalités de calcul de la note du domaine de qualification « culture générale » sont les suivantes :

- formation en deux ans (AFP) : note d'expérience, arrondie à 0,0 ou 0,5. Seules les nouvelles notes semestrielles sont prises en compte ;
- les cas de répétition impliquant un Travail final font l'objet de dispositions spécifiques.

9.3. Plagiat et usage de l'intelligence artificielle

Conformément au cadre d'usage de la DGEP, tout usage non autorisé de l'intelligence artificielle, ainsi que toute omission, partielle ou totale, de citer les sources consultées, que ce soit dans un travail scolaire ou lors d'un examen, constituent une violation des prescriptions en matière de fraude et entraînent l'attribution de la note de 1 (art. 63 RLVLFPr).

10. Thèmes cantonaux par année de formation

	1re année		
Axes	**Projet professionnel**	**Vie citoyenne**	**Société de consommation et globalisation**
Thèmes	**1.1 Mes premiers pas dans la vie professionnelle**	**1.2 Ma place dans la société**	**1.3 Ma gestion responsable de l'argent et de la consommation**
Compétences générales	**1.1.1** Identifier mes obligations et défendre mes droits pendant mon apprentissage. **1.1.2** Trouver un équilibre de vie entre mon travail et ma vie privée en gérant mon temps et mes priorités. **1.1.3** Comprendre les mécanismes des assurances pour préserver mes intérêts en cas de maladie ou d'accident.	**1.2.1** M'interroger sur mon identité et mes valeurs, puis les comparer aux normes sociales pour respecter les autres, leur diversité et leur parcours. **1.2.2** Veiller au respect des droits fondamentaux et exercer mon rôle de citoyen. **1.2.3** M'informer sur les enjeux politiques actuels et expérimenter concrètement la démocratie suisse.	**1.3.1** Comprendre ma fiche de salaire et gérer mon budget pour éviter les conséquences du surendettement. **1.3.2** Choisir un compte bancaire ou postal et évaluer les moyens de paiement. **1.3.3** M'interroger sur les différentes manières de consommer en tenant compte des défis de la durabilité dans une économie mondialisée.

	2e année		
Axes	**Projet professionnel**	**Vie citoyenne**	**Société de consommation et globalisation**
Thèmes	**T.1 Mon avenir professionnel**	**T.2 Mon avenir dans la société**	**T.3 Ma place dans le Monde**
Compétences générales	**T.1.1.** Construire mon identité professionnelle et valoriser mes compétences pour préparer mon entrée sur le marché du travail. **T.1.2.** Faire valoir mes droits et mes obligations dans les rapports de travail et identifier les ressources à disposition. **T.1.3.** Comprendre les mécanismes des assurances sociales, de la prévoyance et des impôts.	**T.2.1.** Comprendre les formes de la famille dans la société d'aujourd'hui et m'interroger sur mon propre rôle. **T.2.2.** Connaître les différents modes d'habitation et choisir un logement approprié en fonction de mon budget, de mes besoins et de la durabilité. **T.2.3.** Connaître les démarches nécessaires de la conclusion du bail à sa résiliation.	**T.3.1.** Analyser les liens entre prospérité et durabilité. **T.3.2.** Comprendre l'influence des crises géopolitiques, climatiques, économiques et/ou migratoires sur ma vie. **T.3.3.** Analyser les enjeux numériques autour de la protection des données, de la propriété intellectuelle, de la sécurité et de la durabilité.

11. Première année de formation AFP

Axe 1 : projet professionnel

Thème : 1.1 Mes premiers pas dans la vie professionnelle

Idée directrice

L'entrée dans le monde professionnel est une étape importante à gérer pour les personnes en formation. Comprendre, analyser et développer sa place dans le monde professionnel en explorant son rapport au travail, renforcer ses compétences sociales et communicationnelles, découvrir la diversité des environnements de travail, connaître les ressources nécessaires pour défendre ses droits tout en respectant ceux des autres acteurs professionnels sont autant de clés de lecture et de compréhension du monde professionnel.

Liste des compétences générales

1.1.1 Identifier mes obligations et défendre mes droits pendant mon apprentissage.

1.1.2 Trouver un équilibre de vie entre mon travail et ma vie privée en gérant mon temps et mes priorités.

1.1.3 Comprendre les mécanismes des assurances pour préserver mes intérêts en cas de maladie ou d'accident.

Compétence générale : 1.1.1 … identifier mes obligations et défendre mes droits pendant mon apprentissage.		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.1 Faire la différence entre sources et contenus pertinents et non pertinents … identifier des sources fiables (règlements, lois, contrats) pour comprendre mes droits et ceux de mon formateur. **3.2.6 Justifier son point de vue et amener les autres à le partager** … exprimer mes besoins ou mes revendications de manière claire, respectueuse et argumentée. **3.2.8 Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables** … développer et mobiliser des ressources (CO, LT, ordonnances, personnes ressources, ...) pour les faire valoir dans un contexte professionnel.	**Identité et socialisation 5.2.2.4** … adapter ma manière de me comporter et de communiquer dans le cadre professionnel en respectant autrui. **Droit 5.2.6.3** … identifier les droits et obligations des personnes en formation et des formateurs. **Droit 5.2.6.4** … identifier et mobiliser des ressources pour faire valoir mes droits.	**Réception écrite et visuelle** … comprendre un texte à l'aide de questions, par exemple un extrait de contrat de travail ou de convention collective.

Compétence générale : 1.1.2 **… trouver un équilibre de vie entre mon travail et ma vie privée en gérant mon temps et mes priorités.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.2 Se fixer des objectifs, les évaluer et adopter un comportement adaptatif … analyser l'impact de mes objectifs personnels sur mes comportements professionnels et mes interactions sociales. **3.2.8 Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables** … m'impliquer dans ma formation et avoir une attitude constructive et respectueuse sur mon lieu de travail.	**Identité et socialisation 5.2.2.1** ... identifier les changements de l'entrée en apprentissage sur la vie personnelle et sociale et définir mes priorités. **Transformation technologique et numérique 5.2.7.1** ... utiliser les outils numériques de manière appropriée, efficace et responsable dans ma vie professionnelle.	**Production orale ou écrite** … exprimer mes besoins ou mes revendications de manière claire, respectueuse et argumentée.

Compétence générale : 1.1.3 **… comprendre les mécanismes des assurances pour préserver mes intérêts en cas de maladie ou d'accident.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.6 Justifier son point de vue et amener les autres à le partager … comparer différentes offres d'assurance et en comprendre les avantages et inconvénients. **3.2.8 Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables** … remettre en question mes choix en matière d'assurances pour les adapter à l'évolution de mes besoins.	**Identité et socialisation 5.2.2.2** … prendre conscience des enjeux autour de ma santé physique et psychique et connaître, le cas échéant, les aides à disposition (service santé de l'école professionnelle, par exemple). **Droit 5.2.6.1** … distinguer à travers des exemples concrets les cas relevant de l'assurance maladie et les cas relevant de l'assurance-accidents. **Économie 5.2.8.1** … choisir le modèle d'assurance maladie le plus adapté en fonction de mes besoins et de mes ressources financières.	**Interaction et collaboration écrite** … correspondre de manière formelle et informelle.

Axe 2 : Vie citoyenne

Thème : 1.2 Ma place dans la société

Idée directrice

Dans une société pluraliste et en constante évolution, chaque individu est amené à se situer, à comprendre les rôles qu'il joue et à interagir dans le respect des droits fondamentaux. Ce thème invite les personnes en formation à explorer leur identité personnelle et sociale, à réfléchir aux influences du groupe, aux mécanismes d'inclusion et d'exclusion, et à développer une posture responsable et engagée dans leur environnement professionnel et citoyen. Il vise à renforcer leur capacité à reconnaître la diversité, à agir avec empathie et à contribuer activement au vivre-ensemble.

Liste des compétences générales

1.2.1 M'interroger sur mon identité et mes valeurs, puis les comparer aux normes sociales pour respecter les autres, leur diversité et leur parcours.

1.2.2 Veiller au respect des droits fondamentaux et exercer mon rôle de citoyen.

1.2.3 M'informer sur les enjeux politiques actuels et expérimenter concrètement la démocratie suisse.

Compétence générale : 1.2.1 **… m'interroger sur mon identité et mes valeurs, puis les comparer aux normes sociales pour respecter les autres et leur diversité et leur parcours.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.4 Travailler de manière efficace et ciblée au sein d'équipes diverses … reconnaître la diversité des parcours professionnels et faire preuve de flexibilité pour collaborer efficacement. **3.2.5 Identifier, comprendre et développer ses propres valeurs et convictions et y réfléchir de manière critique** … réfléchir à mon identité, à mes valeurs et à ma place dans les contextes privés et sociaux afin d'adopter une posture éthique, responsable et engagée dans la société. **3.2.6 Justifier son point de vue et amener les autres à le partager** … adopter une posture éthique et responsable en défendant, par exemple, des personnes discriminées.	**Éthique 5.2.1.1** … identifier une situation d'exclusion, de harcèlement ou de discrimination et proposer une réponse concrète et éthique, illustrant un engagement personnel en faveur du respect et de la solidarité. **Identité et socialisation 5.2.2.1** ... prendre conscience de la manière dont mes relations influencent mon identité et apprendre à affirmer mes idées tout en intégrant celles des autres dans des dynamiques de groupe. **Identité et socialisation 5.2.2.4** ... prendre conscience que chacun se construit dans un contexte familial, social ou culturel différent.	**Interaction et collaboration orale** … débattre en respectant les droits et les libertés d'autrui en cas de désaccord.

3.2.10 Composer avec un environnement en constante évolution et s'y adapter … faire preuve d'adaptabilité dans mes différents rôles sociaux et selon mes responsabilités. **3.2.11 Composer avec les ambiguïtés** … reconnaître la diversité des modes de vie, des cultures et des points de vue.		

Compétence générale 1.2.2 **… veiller au respect des droits fondamentaux et exercer mon rôle de citoyenne ou de citoyen.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.3 Identifier, développer et mettre en œuvre des moyens de résolution de problèmes innovants, entrepreneuriaux et anticipatifs … connaître les institutions et associations qui permettent de faire valoir les droits fondamentaux. **3.2.9 Penser de manière systémique afin d'agir de manière durable sur les plans social, écologique et économique** … analyser les liens entre respect des droits fondamentaux, cohésion sociale et durabilité et adopter des comportements qui favorisent une société inclusive et équitable. **3.2.12 Participer aux processus sociétaux et exploiter les marges de manœuvre** … connaître les mécanismes démocratiques et juridiques permettant de défendre les droits fondamentaux en Suisse.	**Éthique 5.2.1.2** ... réfléchir à ce qui est juste ou injuste dans la manière dont la société traite les minorités. **Culture 5.2.3.2** ... savoir adapter ma manière de parler et de me comporter avec des personnes d'autres cultures en montrant de la tolérance et de l'intérêt pour leurs différences. **Politique 5.2.5.3** ... prendre conscience que les droits fondamentaux sont au cœur de la démocratie et qu'ils évoluent selon les lois, les régimes politiques ou les luttes sociales.	**Réception audiovisuelle ou écrite** … utiliser les outils numériques pour m'informer et développer une posture critique face aux sources et à la désinformation.

Compétence générale 1.2.3 **… m'informer sur les enjeux politiques actuels et expérimenter concrètement la démocratie suisse.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.1 Faire la différence entre sources et contenus pertinents et non pertinents … m'informer, me forger une opinion politique et exprimer mon avis sur un objet de votation. **3.2.5 Identifier, comprendre et développer ses propres valeurs et convictions et y réfléchir de manière critique** … comprendre le concept de parti politique et en situer les valeurs selon un axe « gauche-droite ». … prendre position sur différents enjeux politiques autour de thématiques telles que la solidarité, l'égalité, l'environnement ou encore la migration. **3.2.7. Comprendre les différents points de vue et promouvoir la compréhension mutuelle** …comprendre les principes fondamentaux du système politique suisse (fédéralisme, démocratie directe, séparation des pouvoirs) et pouvoir les comparer avec d'autres régimes politiques (dictature, monarchie, etc.).	**Politique 5.2.5.1** … analyser un enjeu politique récent en mobilisant des sources variées (sites publics d'information politique**,** campagnes, arguments pour/contre, résultats). **Politique 5.2.5.2** … développer une opinion politique personnelle et distinguer mes intérêts de ceux d'autrui. **Politique 5.2.5.3** … connaître les trois niveaux de la politique suisse et les différents moyens pour participer activement à la vie politique.	**Réception écrite et visuelle** … comprendre un texte relatif à l'actualité ainsi qu'à des thématiques politiques et en identifier les mots-clés et idées principales.

3.2.12 Participer aux processus sociétaux et exploiter les marges de manœuvre … mobiliser mes droits politiques en Suisse à travers les différents types d'élections et de votations et comprendre leur déroulement.		

Axe 3 : Société de consommation et globalisation

Thème : 1.3 Ma gestion responsable de l'argent et de la consommation

Idée directrice

Dans un contexte où les moyens de paiement évoluent rapidement, où la publicité influence les comportements et où l'endettement touche de nombreux jeunes, il est essentiel de comprendre ses ressources financières, de développer des habitudes de consommation réfléchies, et d'adopter une posture critique face aux sollicitations numériques et médiatiques.

Ce thème vise à permettre aux personnes en formation de gérer leur argent de manière autonome et responsable, de maîtriser les outils de paiement et de planification budgétaire et de réfléchir aux impacts individuels, sociaux et environnementaux de leurs choix de consommation.

Liste des compétences générales

1.3.1 Comprendre ma fiche de salaire et gérer mon budget pour éviter les conséquences du surendettement.

1.3.2 Choisir un compte bancaire ou postal et évaluer les moyens de paiement.

1.3.3 M'interroger sur les différentes manières de consommer en tenant compte des défis de la durabilité dans une économie mondialisée.

Compétence générale 1.3.1 **… comprendre ma fiche de salaire et gérer mon budget pour éviter les conséquences du surendettement.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.1 Faire la différence entre sources et contenus pertinents et non pertinents … utiliser des sources fiables pour comprendre la composition de mon salaire et établir mon budget. **3.2.2 Se fixer des objectifs, les évaluer et adopter un comportement adaptatif** … évaluer, hiérarchiser et classifier mes besoins, mes recettes et mes dépenses. **3.2.8 Planifier les étapes de sa vie et gérer les impondérables** … expliquer les causes et les conséquences de l'endettement et du surendettement.	**Identité et socialisation 5.2.2.2** ... identifier les conséquences juridiques, économiques et sociales de l'endettement, du surendettement et y réagir de manière appropriée. **Droit 5.2.6.1** … expliquer les enjeux de la procédure de poursuite. **Économie 5.2.8.1** ... planifier un budget en fonction de mes besoins prioritaires et de mes revenus. ... expliquer les notions de salaire brut et salaire net, ainsi que les différentes déductions.	**Réception écrite et visuelle** … comprendre une fiche de salaire et ses différentes rubriques, comprendre des documents financiers.

Compétence générale 1.3.2 **… choisir un compte bancaire ou postal et évaluer les moyens de paiement.**		
Compétences du PEC	**Champs d'action Société**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.2 Se fixer des objectifs, les évaluer et adopter un comportement adaptatif … gérer mon quotidien financier avec des moyens de paiement adaptés et de manière responsable. **3.2.10 Composer avec un environnement en constante évolution et s'y adapter** … choisir un compte bancaire ou postal en fonction de mes besoins et des services proposés. **3.2.11 Composer avec les ambiguïtés** … faire face aux risques liés à l'utilisation des moyens de paiement.	**Éthique 5.2.1.3** … reconnaître les risques de fraude, de piratage ou de manipulation lors d'un paiement. **Transformation technologique et numérique 5.2.7.2** … distinguer les différents types de paiements numériques (Twint, carte sans contact, QR code, paiement mobile, etc.). **Économie 5.2.8.1** … expliquer les avantages et inconvénients des différents types de moyens de paiement.	**Interaction et collaboration numérique** … interagir avec une application bancaire, remplir un formulaire en ligne, comprendre une interface utilisateur.

Compétence générale : 1.3.3 …m'interroger sur les différentes manières de consommer en tenant compte des défis de la durabilité dans une économie mondialisée.		
Compétences du PEC	**Compétences du PECant**	**Exemple Langue et Communication**
3.2.5 Identifier, comprendre et développer ses propres valeurs et convictions et y réfléchir de manière critique … développer un esprit critique sur mes habitudes de consommation et m'interroger sur mes propres valeurs. **3.2.9 Penser de manière systémique afin d'agir de manière durable sur le plan social, écologique et économique** … expliquer plusieurs conséquences sociales, écologiques ou économiques d'un acte de consommation.	**Éthique 5.2.1.2** ... dans mes actes de consommation, prendre conscience de situations dans lesquelles la dignité humaine et l'environnement naturel sont en péril. **Écologie 5.2.4.3** ... à l'aide d'exemples concrets, expliquer les conséquences de ma consommation sur les plans écologique, économique et social. **Économie 5.2.8.4** ... expliquer les mécanismes de la mondialisation à partir de différentes situations. **Identité et socialisation 5.2.2.1** ... me questionner sur l'influence d'un groupe social sur mes habitudes de consommation.	**Production orale** … prendre position de manière argumentée sur différents choix de consommation.

12. Feuille de route Langue et Communication

Réception =	Reformuler	Organiser	Interpréter
Orale	1re année Comprendre un dialogue dans différents contextes.	1re année Trier les informations d'une publicité (dénoté-connoté, personnages, registre de langue, émotions, …).	1re année Comprendre une chanson (extraire des mots-clés, identifier les informations principales, …).
	Terminale Analyser le contenu audio fourni par différents médias.	Terminale Analyser une publicité (public-cible, sous-entendus, intentions cachées, ...).	Terminale Analyser une chanson (hiérarchiser les informations, comprendre le contexte, repérer les sous-entendus, …).
Écrite et visuelle	1re année Paraphraser un texte (repérer les informations principales, utiliser les synonymes, …).	1re année Comprendre le message général d'une carricature (repérer les éléments visuels utilisés, décrire des symboles, …).	1re année Comprendre un poème (extraire le message véhiculé, faire des liens entre les vers, identifier les sous-entendus, comprendre la structure, …).
	Terminale Synthétiser un texte (extraire les informations principales, utiliser un vocabulaire adapté au registre de langue, …).	Terminale Analyser une carricature (identifier les intentions de l'auteur, contextualiser, …).	Terminale Contextualiser un poème (faire des liens avec le moment et le lieu de parution, extraire les intentions de l'auteur, nommer les émotions, …).

Réception =	Reformuler	Organiser	Interpréter
Audiovisuelle	1re année Comprendre un discours (extraire les informations principales et secondaires issues d'une vidéo, …)	1re année Prendre des notes sur une vidéo et les classer en plusieurs catégories d'informations.	1re année Décrire un personnage de film/vidéo (physique, caractère, mode de vie, rapport au monde, …) en tenant compte du contexte.
	Terminale Analyser un discours (identifier les messages implicites et les stratégies de communication utilisées dans un message audiovisuel).	Terminale Distinguer des champs d'informations dans diverses sources multimédias (personnages, actions, décor, opinions, vocabulaire spécifique, champ lexical, ...).	Terminale Analyser des messages issus d'un support analogique ou numérique (reportage, film, schéma interactif, …).

Production =	M'exprimer	Raconter	Donner mon avis
Orale	1re année Exprimer mes émotions (communiquer mon état émotionnel dans une situation formelle ou informelle, …).	1re année Raconter une histoire fictive en structurant mon récit et en décrivant les personnages.	1re année Présenter des informations à la classe avec précision et clarté.
	Terminale Communiquer de manière structurée et nuancée devant divers publics (adapter mon discours selon le contexte et l'interlocuteur, …).	Terminale Présenter mon parcours professionnel à un entretien d'embauche.	Terminale Présenter un exposé structuré à la classe pour convaincre ou informer.
Écrite et visuelle	1re année Parler de moi (exprimer des faits simples dans des situations privées, sociales ou professionnelles familières).	1re année Rédiger avec Word un dialogue dans une situation professionnelle en utilisant le vocabulaire adapté, les formules de politesse et la ponctuation adéquate.	1re année Argumenter sur des sujets sociaux (exprimer une opinion simple avec des mots appropriés, utiliser les connecteurs, …).
	Terminale Exposer mes compétences et mes qualités avec divers supports manuscrits ou bureautiques (texte, poster, tableau, …).	Terminale Rédiger des textes courts et simples basés sur des faits.	Terminale Argumenter sur des sujets d'actualité (exprimer une opinion en tenant compte de différents contextes, contredire un avis, …).

Production =	M'exprimer	Raconter	Donner mon avis
Audiovisuelle	1re année Me présenter à l'aide d'un support numérique contenant des images et du texte.	1re année Participer à un jeu de rôle (gérer son langage corporel, ajuster sa communication en fonction des signaux non verbaux, …).	1re année Réaliser une présentation multimédia cohérente avec un message clair.
	Terminale Réaliser un portrait audio avec un langage adapté et en soignant l'élocution (podcast, …).	Terminale Réaliser une vidéo pour décrire un thème d'actualité à l'aide d'outils collaboratifs.	Terminale Réaliser une présentation multimédia intégrant différents médias pour transmettre une opinion.
Interaction et collaboration =	**Interagir**	**Collaborer**	**Débattre**
Orale	1re année Exposer des informations à la classe avec une élocution adéquate.	1re année Adapter mon discours aux différences culturelles et hiérarchiques de mes interlocuteurs (utiliser les formules de politesse, adapter mon registre de langue, comprendre les signes non verbaux, …).	1re année Échanger des idées en intégrant les arguments des autres et en adaptant mon point de vue au contexte.
	Terminale Exposer des informations à la classe avec un langage paraverbal et non-verbal appropriés.	Terminale Gérer un conflit (gérer mes émotions, développer l'écoute et le respect dans les échanges, …).	Terminale Répondre aux questions classiques d'un entretien d'embauche en soignant mon langage paraverbal et non verbal.

Production =	M'exprimer	Raconter	Donner mon avis
Écrite et visuelle	1re année Correspondre avec une assurance ou une institution financière en utilisant les formules de politesse de base.	1re année Rendre un travail de groupe manuscrit ou informatique sous divers formats (affiche, croquis, MindMap, tableau, texte, …)	1re année Répondre à une demande écrite avec clarté et précision.
	Terminale Correspondre de manière formelle dans le cadre de la prévoyance, des impôts ou du contrat de bail en utilisant le vocabulaire spécifique et le média adapté (courrier écrit sur Word ou e-mail).	Terminale Réaliser une présentation collective sous divers formats (affiche, croquis, MindMap, tableau, texte, …).	Terminale Noter les idées des autres (MindMap, méthode Cornell, sketchnoting, …) et les compléter en trouvant des exemples et des contre-exemples
Audiovisuelle	1re année Identifier les types d'outils d'IA disponibles (Chatbots, assistants, correcteurs, générateurs de textes) et les utiliser adéquatement dans mon travail scolaire ou professionnel.	1re année Participer activement à des échanges formels ou informels via des outils numériques (e-mails, chats professionnels, plateformes collaboratives, …) et gérer mon image en ligne (e-réputation, image professionnelle, …).	1re année Rechercher des arguments et des contre-arguments fiables et pertinents grâce aux outils numériques.
	Terminale Comprendre les limites de l'usage de l'IA dans la sphère publique.	Terminale Réaliser un sondage ou un quizz à l'aide d'un outil numérique et analyser les résultats.	Terminale Expliquer et justifier l'usage de l'IA dans un contexte privé, social ou professionnel.

13. Annexes

- Grilles d’évaluation
- Modèles de planification annuelle
- Tableaux de correspondance
- Références officielles